



Expression des élus CGT au Comité Social et Economique de Cléon.



Infos, photos...sur notre page FACEBOOK : [lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

Mercredi 2 décembre 2020

CSE du 26 novembre 2020 : situation et activité.

Fermeture de fin d'année, dates prévisionnelles (*La direction confirmera ou pas ces dates début décembre*).

La direction annonce :

- **Arrêt usine les 28 et 29 décembre** (coupure d'air sur l'ensemble de l'usine pour travaux).

- Fermeture entre le 24 et le 4 dans beaucoup d'ateliers.

- **Assemblage mot F** : arrêt à partir du 18 décembre.

- **Assemblage Mot M et R** : arrêt à partir du 16 décembre.

- **DCBOX** : arrêt à partir du 18 décembre .

- **PEB** : arrêt à partir du 16 décembre.

- **Usinage** : arrêt à partir du 18 décembre.

- **Fonderie** : CC06, arrêt le 18 décembre. Presses : arrêt pendant la semaine 53, sauf 1650T3 qui s'arrête dès le 11 décembre pour travaux.

(Ce n'est pas l'info qui est donnée à la fonderie, puisque des machines devraient tourner semaine 53, hors 28 et 29).

La direction annonce que la 5ème semaine sera posée semaine 53, puis des CTC sont envisagés.

Et les intérimaires? Ce seront encore les grands perdants, pour la majorité, ce sera fin de mission et chômage... Inacceptable !!!

Organisation fin d'année : semaine paire et impaire...

53 semaines cette année, quelle organisation sera mise en place?

En juillet, la direction annonçait qu'en fin d'année, l'alternance des équipes continuerait, les salariés en équipe paire du matin se retrouveraient en équipe impaire du matin.

Changement d'avis la semaine dernière, la direction annonce que les salariés resteront dans les mêmes horaires deux semaines de suite.

La direction dit qu'elle a changé d'avis suite à la demande de nombreux salariés.

Ce qui est sûr, c'est que depuis ce changement, beaucoup de salariés nous interpellent, ce changement de dernière minute ne passe pas.

La direction invite les salariés qui ont des problèmes à se rapprocher de l'encadrement ou du RH.

Si les difficultés perdurent, venez voir un élu CGT.

La direction doit assumer et régler les problèmes engendrés par ces changements de dernière minute.

Le futur moteur M sera-t-il assemblé à Cléon?

Selon nos informations, le futur moteur M euro 7 serait coulé en Allemagne (FRITZ WINTER) et assemblé en Turquie, ce qui, si cette info était avérée, aurait de lourdes conséquences pour Cléon : **allons-nous voir disparaître tous les moteurs thermiques de Cléon?**

La question a été posée en réunion de CSE en présence du sous-directeur.

La direction assure se battre pour que le futur moteur M soit assemblé à Cléon et qu'aujourd'hui elle fait tout pour l'avoir. (*Annonçant que les bons résultats du secteur M vont dans ce sens*). La direction fera un point régulier sur ce sujet en réunion...

**Nous allons suivre ce dossier de près, vital pour l'emploi à Cléon !!!
Nous n'accepterons pas les délocalisations dans le seul but d'augmenter la marge et de satisfaire les actionnaires.**

La CGT demande toujours un rééquilibrage des productions sur l'ensemble des usines. Nous devons travailler moins pour travailler toutes et tous !!!

Il est inacceptable, par exemple, que les usines tournent à 140% de leurs capacités en Turquie, avec des conditions de travail dégradées, alors qu'elles tournent au ralenti en France.

Suppression de 2500 emplois : lancement des hostilités à Cléon !!!

Information et consultation en CSE sur la restructuration du service financier de Cléon, lié au plan d'économies, signé par la CFE/CGC, CFDT et FO. Une heure de baratin pour nous expliquer pourquoi ce sera mieux après... Mieux pour qui? Pour les salariés qui vont voir leur poste délocalisé? Ou mieux pour augmenter les marges et rassurer les actionnaires?... On connaît la réponse.

Dans un premier temps, c'est le service financier de l'usine de Cléon qui déguste, avec la suppression de 4 postes sur 12 d'ici fin 2021, délocalisés. Vers la Roumanie? Colombie? Inde? Orléans? la direction ne sait pas...

Les élus CGT, après avoir dit «tout le bien» qu'ils pensaient du plan d'économies et de suppressions de 2500 emplois dans l'ingénierie, ont voté contre !!!

La CFE/CGC, après avoir signé l'accord qui permet ces suppressions d'emplois, a voté contre...va comprendre. Il y a des positions parfois difficiles à assumer quand on est face aux salariés concernés...

A qui le tour ? !!!

Combien de salariés concernés par le plan de 2500 suppressions d'emplois dans l'ingénierie à Cléon et notamment éligibles aux RCC: Ruptures Conventionnelles Collectives?

La direction ne donne pas de chiffres mais annonce que les personnels hébergés seront concernés : dans l'ingénierie, qualité, RH...

La direction du groupe a prévu de supprimer 30% des chefs d'unités? Hormis les DA, il y aurait 30% de volontaires pour quitter l'entreprise ou changer de métier? A suivre.

Davantage d'infos en réunion de CSE le 17 décembre.

Retrait de la loi de sécurité globale !!!

Refusons la dérive vers un état autoritaire et policier !!!

La situation est grave mais la riposte s'organise : 70 organisations dont des syndicats (dont la CGT...), des associations et des collectifs de journalistes et de professions de l'image et de droits humains. Les rapporteurs spéciaux de l'ONU, la commission Européenne... contestent ce projet de loi.

Ce projet de loi renforce le dispositif législatif répressif au service du gouvernement pour réprimer toutes contestations, pour empêcher les journalistes de couvrir correctement les manifestations et rassemblements, pour continuer à nier et à ne pas condamner les violences policières. Il s'agit donc, au-delà de l'attaque du droit d'informer, aussi d'une grave atteinte à la liberté de manifester.

Les articles 21, 22 et 24 concernent **l'instauration d'une surveillance généralisée par drones et caméra piéton**, ainsi que la répression pénale des actes de diffusion «malveillante» des images de fonctionnaires de police. **Tout journaliste qui diffusera des images d'un membre des forces de l'ordre en train de commettre une violence policière pourra être renvoyé devant un tribunal correctionnel. Le journaliste pourra donc être immédiatement arrêté au moment d'un direct .**

La lutte s'organise, des milliers de manifestants partout en France les 17, 21 et 28 novembre, d'autres manifestations sont prévues.

Il faut une mobilisation massive contre ces lois liberticides et pour défendre la liberté d'informer et de s'exprimer.



Tract rédigé par vos élus de CSE, titulaires et suppléants : Stéphane Virvaux, Christine Lombaerts, Eric Louet, Paola Chaparro, Guillaume Micaut, Nicolas Julien, Jean Patrice Rodrigues, David Bellanger, Thomas Bellanger, Nicolas Muller, David Larcier, Damien Coquart, Nadège Dezétant, Eric Durand, Sophie Foussadier, F Xavier Lebaudy, Fabrice Nobleaux, Rachid Arbi, Reynald Ponty, Nicolas Dayras, Lahcen Ait Tahra, David Timmermann, William Audoux, Christine Durand, Christophe Solal, Frédéric Podguszer, Anne Capron, Pascal Le Manach, Loic Louise, Cyril Brunet, Guillaume Aubert, Grégory Ovide..